

Séance du 12 août 1956

Etaient présents M. Mougnaud Antoine Président, M^{elle} Girard Jeanne Secrétaire Général, M^r. Macheret, M. Parot Etienne, M. Reynet, M. Bariant, M. Mougnaud André, M. Landon curé doyen d'Ambazac, Mesdames Macheret, Pierre Mougnaud, Ben Sadoul, Auzer.

Le Président déclare la séance ouverte. Il remercie les personnes présentes d'avoir accepté notre invitation et leur souhaite la bienvenue.

Le but de cette réunion est de faire revivre la société « Les Amis de S^t Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont » dont l'activité avait cessé depuis quelques années par suite du départ de quelques membres du bureau et des faits de guerre 1939-45. Pour les personnes qui ne connaissent pas notre société, M^{elle} Girard secrétaire général donne un résumé de la formation de ladite Société en 1934, ses buts et ses activités. Elle ajoute tout l'intérêt qu'il y a de la remettre en marche.

Ensuite il a été procédé à l'élection du Bureau.

Il a été proposé

Président Mougnaud Antoine, pharm. Honoraire – St Sylvestre H.V.

Vice-Présidents Monsieur Macheret, Ingénieur – Grandmont H.V.

Monsieur Parot Etienne, Avoué – Limoges

Secrétaire Général M^{elle} Jeanne Girard, sans profes. – St Sylvestre H.V.

Trésorier Monsieur Reynet, Employé S.N.C.F. – Limoges

Archiviste Monsieur Landon, Curé doyen d'Ambazac

Le bureau a été élu à l'unanimité pour deux ans.

La discussion s'engage ensuite sur le montant de la cotisation. Les avis assez partagés d'abord. L'accord s'est fait sur la somme annuelle de 200^f, l'année commençant le 1^{er} août 1956. Il sera délivré des cartes d'adhérents bienfaiteurs à partir de 500^f et tout adhérent pourra racheter ses cotisations à venir en versant une somme de 5 000^f.

Ce point acquis, le Président propose à l'activité de la Société le nettoyage intérieur de l'église.

Comme vous l'avez observé, les murs sont salis par les moisissures et les poussières accumulées ; un grattage sérieux s'impose. Mademoiselle Girard se chargera de trouver les ouvriers qualifiés pour ce genre de travail.

Il est une autre question très importante, c'est le projet d'achat du terrain de l'abbaye. Nous avons désiré faire des recherches de fouilles dans ce terrain. Je crois qu'il serait possible d'obtenir l'appui et le concours de la Société Archéologique du Limousin. Mais nous ne pouvons rien faire sans l'autorisation du propriétaire du terrain. Monsieur Macheret veut bien se charger d'entamer des pourparlers avec ce propriétaire.

Ensuite une controverse amicale s'engage entre le Doyen d'Ambazac et Mademoiselle J. Girard sur les richesses archéologiques de nos églises. Cette discussion nous montre combien il est nécessaire de veiller et de protéger les richesses que nous avons encore dans notre vieille église.

Enfin Monsieur le Doyen se charge de recueillir les notes éparses parues sur Grandmont et sur les richesses de nos églises Limousines.

Avant de clore la séance, il a été décidé d'ouvrir un Compte Courant Postal pour la Société « Les Amis de S^t Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont ».

Aucune modification n'étant intervenue depuis 1934, la Préfecture ne veut délivrer aucune pièce avant de connaître le nouveau bureau. Le Président devra écrire une lettre sur papier timbré à 180^f adressée à Monsieur le Préfet 1^{ère} division, 1^{er} bureau pour l'informer des décisions prises.

Cette lettre sera rédigée sous la forme suivante

Monsieur le Préfet

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la Société « Les Amis de S^t Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont » a tenu une assemblée générale le 12 août 1956.

Le quorum étant atteint, l'assemblée a désigné pour une période de deux ans allant du 1^{er} août 1956 au 31 juillet 1958 le nouveau bureau qui se compose ainsi qu'il suit :

Président : M. Mougnaud Antoine D^r en Pharmacie honoraire, propriétaire à S^t Sylvestre H.V.

Vice-Présidents : M. Macheret Roger, Administrateur, Directeur Général de la C.T.L., Chevalier de la Légion d'Honneur, 18 avenue de la Révolution, Limoges, Propriét^{re} à Grandmont

M. Parot Etienne, Avoué près le Tribunal Civil de Limoges, B^d Gambetta 71, proprié^{re} à S^t Sylvestre

Secrétaire Général : M^{elle} Girard Jeanne, propriét^{re} à S^t Sylvestre

Trésorier : M. Reynet Edmond, agent à la S.N.C.F., 18 rue Henri Lagrange, Limoges

Secrétaire des séances : M. Taton Robert, employé à la Société Générale Limoges, propriét^{re} à S^t Sylvestre

Bibliothécaire : M. Landon Jean Baptiste, Chanoine Honoraire, Curé Doyen d'Ambazac.

Je vous prie de croire Monsieur le Préfet à l'assurance de ma parfaite considération.

Le Président